



CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

n°268, novembre 2023

**Prochain
Classes-En-Lutte
en 2024 !**

CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT
des Travailleurs-euses de
l'Éducation n°267, septembre
2023

La Mauvaise Herbe

la revue de la Cnt-Éducation
Abonnez-vous !

Bulletin dans la rubrique
dédiée

sur le site <https://fte.cnt-f.org>



Préavis de grève

La CNT éducation dépose
chaque semaine des préavis de
grève pour soutenir les
mobilisations des personnels.
Ces préavis couvrent tous les
personnels au niveau local
comme national.
Ces préavis peuvent servir à
défendre des élèves menacés
d'expulsion pour défaut de
papiers.

Pour nous contacter :
07 82 14 98 31

hommages aux profs, revalorisations, inclusion...

Les mots sans les actes sont des injures !

A Arras, il a suffi que le fascisme théologique arme le bras d'un faible d'esprit pour que la mort s'abatte, une fois de plus, sur un de nos collègues. Il a suffi que les charognards de la politique professionnelle qui font commerce du fascisme patriotique instrumentalisent ce meurtre pour ajouter l'indignité à la douleur et à la révolte qui nous saisissent. En ce retour de vacances, la guerre de Gaza fera aussi des remous dans nos classes. Là bas aussi, les fascismes prennent en otage les populations, là bas, en revanche, les morts se comptent par milliers. L'école n'est pas un sanctuaire et les tempêtes sociales et politiques ne peuvent que la mettre à l'épreuve.

Nous aurons donc encore à colmater des plaies sans y parvenir, car non, les profs ne sont pas des héros. Nous essayons, comme tous les travailleurs et toutes les travailleuses, d'éduquer, de soigner, de nourrir, de fournir les services aux populations pour que nous puissions, chaque jour, vivre ensemble. Les « premières lignes » sont toujours là. Les « premiers de cordées », eux, font des phrases et se nourrissent de toutes les opportunités. Dans les discours bouffis d'outrances solennelles, tout a été promis à cette école « toujours debout ». Mais les mots ne coûtent pas cher.

Si l'éducation est un « rempart » contre tous les obscurantismes, il faut renoncer aux suppressions de postes

qui figurent au budget cette année, au dévoiement des missions à coup de « pacte », à la relégation des enfants des classes populaires par la vente à la découpe du lycée pro, au rationnement des places en fac et au très sélectif parcoursup, à la déshumanisation chaotique du lycée par le bac Blanquer.

Si l'esprit critique, la démocratie, la liberté ou l'égalité doivent s'incarner dans l'institution qui prétend les enseigner, alors il faut se débarrasser de la compétition éducative pilotée par évaluations, il faut arrêter de chercher une quelconque efficacité pédagogique



dans les procédures stéréotypées et les injonctions « neuroscientifiques » à exécuter mécaniquement, il faut rendre aux personnels leur autonomie professionnelle en reconnaissant leur expertise et la liberté de choisir leurs formations en fonction des besoins qu'ils et elles auront eux-mêmes identifier, il faut permettre les avis et débats contradictoires au sein des établissements plutôt que de chasser,

dans les pensées encore en construction de nos élèves, les traces de déviance à « signaler ». Il faut renoncer à l'embrigadement militariste de la jeunesse par le SNU. Il faut abroger la loi Rihlac qui installe, dans les écoles, le pouvoir d'un-e seul-e en lieu et place d'une gestion démocratique...

Surtout, si l'école doit être le ciment de la cohésion sociale, il faut d'urgence arrêter de la mettre au centre de polémiques délétères qui organisent l'exclusion, la division et les discriminations, qui exacerbent les tensions et exposent les personnels, comme ce fût le cas à la rentrée avec l'abaya. Nous n'avons pas besoin d'uniforme, nous avons besoin de dialogue et de temps nécessaire pour construire et accompagner les raisonnements. Les préjugés et les obscurantismes idéologiques ou religieux se déploient à l'école comme partout mais, dans un lieu éducatif, on ne combat pas l'ignorance et la violence à coups de menton ou de convocations au commissariat. Par ailleurs, nous ne voulons en aucun cas travailler dans des bunkers sécurisés, et nous ne réclamons aucune inflation de portiques, de caméras, de grillages ou de fouilles de sacs. Nous savons qu'en abdiquant une part de notre liberté sous prétexte de sécurité, nous n'aurons ni l'une ni l'autre.

Blanquer nous méprisait, Attal nous hypnotise mais nous avons appris à nous méfier de la réécriture constante de la réalité par la communication ministérielle. « L'école de la confiance » a pris la forme de l'école de la contrainte, « l'école inclusive » continue d'exclure et d'abîmer les élèves et les personnels à coup de pénurie et de précarité, l'émotion qui a suivi le suicide de C.Renon a accouché de la caporalisation de la fonction de direction par la loi Rihlac, « l'école du futur » et ses « pactes » sont une ubérisation du métier d'enseignant digne du salaire à la tâche du 19ième siècle, la « revalorisation historique » ne compense pas l'inflation et reste en dessous des hausses de salaires du secteur privé pour la même période, la « lutte contre le harcèlement » se transforme en audit managérial comme si on réglait un problème aussi complexe à coup de procédures et QCM... En plus de notre travail toujours plus difficile, nous devons, encore, neutraliser les lubbies technocratiques de nos supérieurs toujours plus toxiques.

Les causes de l'épuisement se conjuguent, celles de la résistance aussi.



**TITULARISATION DES PRÉCAIRES
PLUS DE SALAIRES
BAISSE DU TEMPS DE TRAVAIL
PLUS DE MOYENS**

**POUR UN SERVICE PUBLIC
RÉVOLUTIONNAIRE ET
AUTOGÉRÉ**



Elèves à la rue ? Occupation, réquisition !

Toujours plus d'élèves à la rue et un droit à l'école remis en cause...

Le constat est terrible : le nombre d'enfants, mineur·es non accompagné·es ou avec leur famille, vivant à la rue, ne cesse d'augmenter. Au niveau national, le 115 (plate-forme d'urgence sociale chargée d'orienter vers l'hébergement d'urgence) chiffre le nombre d'enfants dormant à la rue en ce début du mois d'octobre à 2900. La situation ne fait qu'empirer, ce chiffre ayant augmenté de 2 % à 42 % en un mois. Or ce chiffre est largement sous évalué car il exclut les familles qui n'arrivent pas à joindre le 115 ou n'appellent plus faute de réponse positive, celles qui vivent dans des squats et bidonvilles ainsi que les mineur·es étranger·es non accompagné·es.

Nombre d'élèves arrivent donc à l'école après avoir dormi dehors ou dans des conditions d'extrême précarité, privé·es de la satisfaction de leurs besoins fondamentaux avec les conséquences que nous connaissons sur leur santé mentale. Leur droit à une scolarisation continue et dans des conditions dignes n'est pas respecté. Le droit effectif à l'école leur est même parfois refusé du fait de la grande précarité qui découle de l'absence de toit : inexistence de structures de médiation vers l'école, refus de scolarisation des mairies dans le premier degré, délais d'affectation anormalement longs ou absence d'affectation dans le second degré et manque de moyens UPE2A pour les élèves allophones qui induisent décrochage scolaire voire déscolarisation totale.

... du fait de la défaillance organisée des institutions et de politiques ouvertement anti pauvres et racistes

L'augmentation du nombre de familles avec enfants à la rue, s'explique à la fois par des fermetures de places en centres d'hébergement qui impliquent des remises à la rue alors que le dispositif d'hébergement d'urgence est déjà saturé, l'impact de l'inflation sur les plus précaires, le manque de création et d'attribution de logements sociaux et la politique d'expulsion sans solution des squats et bidonvilles. Ce à quoi s'ajoute les effets des lois anti pauvres et racistes criminalisant les sans-domiciles et mal-logé·es (Kasbarian Bergé) ainsi que les sans papiers empêché·es d'accéder au droit commun et maintenu·es dans la précarité la plus totale des années durant (réformes successives du CESEDA dont les futures lois Darmanin).

La capacité actuelle du parc d'hébergement d'urgence (203 000 places) est loin d'être suffisante pour couvrir les besoins et respecter les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'hébergement normalement garantis par l'État. On assiste alors à un tri immonde des vulnérabilités et des précarités.

Les mineur·es non accompagné·es quant à elles/eux, considéré·es comme des étranger·es avant d'être considéré·es comme des mineur·es par les conseils départementaux, sont exclu·es de la protection de l'enfance et d'un hébergement du fait des dysfonctionnements liés à l'évaluation de leur minorité (soupçons permanents de fraude,

critères d'évaluation arbitraires et non fiables, délais très longs). Ils ne sont pas mis·es à l'abri ni accompagné·es le temps de l'évaluation.



Les mairies qui peuvent pourtant prendre des mesures d'urgence (du fait de leur pouvoir de police administrative) pour protéger leurs administré·es et donc mettre à l'abri les personnes à la rue que l'État et les conseils départementaux laissent de côté, refusent de s'engager dans la réquisition de logements et biens vacants.

La hiérarchie de l'Éducation Nationale qui devrait être en première ligne pour garantir un droit effectif à l'éducation (dont l'accès à un toit est la condition première) et la scolarisation de l'ensemble des enfants sur le territoire, préfère justifier la baisse des moyens et user de pression et répression sur les collègues qui se mobilisent en soutien à leurs élèves sans toit.

Un toit, une école, des papiers ! Occupons les écoles tant qu'il le faudra !

Bien heureusement, partout en France, des collectifs de soutien aux élèves sans toit, composés de personnels de l'Éducation Nationale et de parents d'élèves, avec le soutien de syndicats dont la CNT et d'associations, s'organisent et se mobilisent aux côtés des élèves et des familles à la rue. Depuis la rentrée une quinzaine d'écoles et établissements ont déjà été occupés à Paris, Montpellier, Toulouse, Grenoble, Saint Étienne, Villeurbanne et Lyon pour mettre à l'abri des élèves et leurs familles, dénoncer la situation et faire pression sur les institutions pour obtenir des hébergements. Chaque année la lutte paye et la solidarité qui s'exprime à travers les occupations d'écoles permet que nombre d'élèves soit mis-es à l'abri et obtiennent des hébergements. Cependant on assiste à une sorte d'institutionnalisation des occupations d'écoles qui deviennent une nouvelle forme de gestion de la pénurie en déchargeant les institutions de leurs responsabilités. Car malgré les mobilisations importantes aussi bien au niveau local que national sur ce sujet des élèves sans toit, il n'y a pas d'avancées réelles sur la question de fond. Le manque de places d'hébergements et de logements pour couvrir

l'ensemble des besoins reste criant et la situation continue de se dégrader. Nous recensons dans nos écoles et établissements toujours plus d'élèves qui vivent dans des conditions d'extrême précarité : à la rue, dans des squats et bidonvilles menacés d'expulsions, hébergé-es chez des tiers dans des conditions indignes ou dans des centres d'hébergement insalubres et indécents, inadaptés à leurs besoins et loin de tout.

Il est donc absolument nécessaire de continuer à refuser la banalisation de la situation des élèves à la rue et il est de notre responsabilité à nous, personnels de l'Éducation Nationale, de poursuivre et d'amplifier la mobilisation collective, avec les parents d'élèves, pour rendre visible la situation, la politiser et mettre la pression sur l'État, les conseils départementaux, les métropoles, et les mairies. Ensemble exigeons la création de places d'hébergement d'urgence (10000 places seraient nécessaires à court terme), la création et l'attribution de logements sociaux et pour ce faire la réquisition des logements vides. Exigeons aussi la régularisation de toutes les sans-papiers présent-es sur le territoire, qui vivent ici, travaillent ici, étudient ici.

École pour toutes, papiers pour toutes, logement pour toutes !

**Le Réseau d'Aide aux
Elèves sans Toit**

**Des infos pratiques et de la solidarité
pour les élèves sans toit :**
<https://www.eleves-sans-toit.fr/>

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à Combat syndicaliste C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

**ABONNEMENT
GRATUIT**

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine.
Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

L'école ne peut être en même temps répressive et émancipatrice

Depuis la rentrée, on assiste, médusés-es à une surenchère de mesures et d'actions absurdes de la part de notre ministère. Cela a commencé par l'interdiction de l'abaya dans les écoles, accompagné de formation obligatoire à la laïcité et aux valeurs de la république pour les travailleurs·euses de l'éducation. On a également entendu lors du discours de rentrée de notre nouveau ministre la généralisation du SNU notamment en s'appuyant sur les lycées, qui vient renforcer, avec les « classes défenses » le lien entre éducation et défense. Cette logique dénonciatrice qui nous rappelle les signalements de signe de radicalisation, ou les atteintes à la laïcité.

Stupeur encore lorsque l'on voit cinq policiers en uniforme interpellé un élève de 14 ans en classe, en réponse à un cas de harcèlement.

Et puis, suite à l'attaque terrible d'Arras, tout cela est devenu plus délirant encore : minute de silence imposé aux élèves comme aux enseignants·es, et signalement de toute remarque ou remise en question de cette minute de silence. C'est ainsi que 179 élèves feront l'objet de saisines du procureur de la république, et seront exclus de leurs écoles en attente d'un conseil de discipline. Parmi eux, un élève de CM2 subira un interrogatoire de 3 heures en gendarmerie, pour avoir posé une question. Et face aux interrogations de la jeunesse française, le ministère à une solution toute trouvée : plus de sécurité. Dans le secondaire, la sécurité de chaque établissement sera évalué, et des investissements seront faits lorsque jugés nécessaires (tourniquets, caméras de surveillance, et peut-être même logiciel de reconnaissance faciale comme l'a suggéré Laurent Wauquiez), à cela s'ajoute la fouille des sacs mise en place à l'entrée de certains établissements. L'état

instrumentalise la mort de Dominique Bernard pour alimenter la paranoïa, c'est également ainsi qu'il faut comprendre les exercices PPMS, des outils nous plongeant dans un état de crainte permanente.

Mais ce n'est pas ainsi que nous, travailleurs et travailleuses de l'éducation concevons notre métier. Nous ne sommes pas là pour réprimer la jeunesse, nous sommes là pour lui permettre de



s'émanciper. Nous ne voulons pas reproduire les inégalités sociales, nous voulons bâtir avec la prochaine génération une société plus juste.

Ainsi, l'écart entre les aspirations des enseignants·e-s et la vision de nos dirigeants devient colossal. Cette divergence provoque en nous une profonde dissonance, nous voyons bien que les procédures que l'on nous impose ne permettent en rien d'élever la jeunesse. Et si l'on souhaite discuter des méthodes gouvernementales, la hiérarchie joue son rôle : nous faire rentrer dans le rang. G Attal réfléchi à réintroduire les uniformes dans nos écoles, mais surtout il impose l'uniformisation du métier et des pratiques.

Stage ou SNU : enfants de cols blancs au boulot, enfants de cols bleus à la caserne !

Le gouvernement est toujours plein de ressources pour contourner les obstacles démocratiques et venir à bout de son projet de généralisation du SNU (Service National Universel). Le rapport de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation sur le projet de Loi des Finances 2024 du 18 octobre 2023 pointe des failles déjà dénoncées à l'origine du projet par les organisations

militantes : coûts démesurés allant jusqu'à 2 milliards d'euros par an, organisation chaotique, manque de mixité : même les instances bourgeoises s'inquiètent des répercussions. Pas de problème pour le gouvernement qui a trouvé un nouveau plan de bataille : ce sera stage

professionnel ou SNU obligatoire pour les jeunes déjà laissé·es pour contre sur le marché de l'emploi. Argument principal ? La mythique « reconquête du mois de juin ». Pendant que les profs s'occuperont du bac, les élèves qui peuvent être aidé·es par leurs proches iraient trimer gratuitement au taf, et pour les autres, issu·es des classes populaires, 15 jours de stage

Plus d'infos, l'actu des luttes, les coups de griffes de la CNT educ... tout est sur le site !
<https://fte.cnt-f.org/>

encadrés par des militaires. Un bel exemple d'inclusivité.

Sauf que légalement, on ne peut pas imposer aux élèves des séjours avec nuitées, même sur temps scolaire. Mais peu de chance qu'Attal change son fusil d'épaule pour le 16 novembre, date à laquelle il doit présenter un décret au Conseil Supérieur de l'Éducation.

Et ne nous y trompons pas : le SNU n'est que la partie émergée de l'iceberg. Le gouvernement va-t-en-guerre a bien pour objectif d'insuffler une idéologie militariste à l'école dès la primaire : dispositif de « classe défense », labels « classes engagées », même le greenwashing y passe avec une thématique « environnement ». Ne les laissons pas militariser les esprits des élèves : refusons le SNU et les subventions qui sont autant de poudre aux yeux. Refusons de faire croire à nos élèves que la seule lutte qui vaille est la lutte armée.



Plus d'infos sur le tract du collectif national anti SNU.

**Contre la destruction
de la voie professionnelle
Tous et toutes en grève
le mardi 12 décembre**

appel intersyndical ici :
<https://fte.cnt-f.org/>

